

**Bruxelles, le 11 mars 2026
(OR. en)**

7190/26

PECHE 94

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	délégations
Objet:	Transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture - Projet de note d'information de la présidence

L'annexe de la présente note contient le document et les questions d'orientation de la présidence en vue de la session du Conseil "Agriculture et pêche" qui se tiendra le 30 mars 2026.

Contexte stratégique

La présidence chypriote souligne l'importance de la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Il s'agit d'une étape décisive pour le secteur, associée à des évolutions stratégiques majeures qui façonneront son avenir, telles que la prochaine évaluation de la PCP, la vision pour la pêche et l'aquaculture de l'UE à l'horizon 2040, l'action extérieure de l'UE dans le domaine de la pêche et l'acte législatif pour l'Océan. Ce débat d'orientation vise à mener une réflexion sur la manière dont la transition énergétique peut être favorisée dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. La transition énergétique dans ce secteur est une étape décisive dans la réalisation des objectifs plus larges de l'Union européenne en matière de durabilité et dans le renforcement de la résilience économique du secteur étant donné qu'il dépend de manière excessive des combustibles fossiles.

S'appuyant sur les documents d'orientation que constituent la vision à l'horizon 2040 et la communication de 2023 relative à la transition énergétique (COM(2023)100), la présidence chypriote reconnaît que la feuille de route pour la transition énergétique vise à transformer le secteur, en prenant des mesures substantielles en vue de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE se trouve à un moment critique. Si des efforts sont en cours pour faire en sorte qu'il devienne un secteur durable et résilient, il reste confronté à d'importants défis. Sa forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles l'a rendu vulnérable aux fluctuations des prix de l'énergie, compromettant ses performances et sa stabilité économiques et menaçant sa viabilité à long terme. Pour relever ces défis, il est essentiel qu'il opère une transition vers des sources d'énergie renouvelables et à faibles émissions de carbone, associée à une efficacité énergétique accrue. La transition énergétique nécessite que le secteur, les parties prenantes et les États membres participent activement à la transformation du secteur en réduisant sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles et en adoptant des sources d'énergie neutres en carbone. La présidence chypriote reconnaît également que la feuille de route pour la transition énergétique doit s'aligner sur d'autres initiatives plus vastes de l'UE, telles que la boussole pour la compétitivité, la stratégie maritime industrielle de l'UE et la stratégie portuaire européenne.

Toutefois, il convient d'appréhender la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE dans le contexte plus large de la transition vers un secteur de la pêche et de l'aquaculture durable et compétitif. Le secteur continue aujourd'hui d'être confronté à plusieurs défis persistants, connus de longue date, et notamment une flotte vieillissante, de faibles marges bénéficiaires moyennes et un niveau élevé d'incertitude au sujet de l'avenir du secteur. La pêche artisanale est particulièrement touchée. En outre, la perspective du renouvellement des générations est menacée par des conditions de travail difficiles et une rémunération inadéquate, ce qui dissuade les candidats potentiels. Les changements géopolitiques et la concurrence pour l'espace maritime exacerbent ces défis, ce qui complique encore les perspectives du secteur. En l'absence d'orientation claire, le secteur risque de se maintenir sur la voie du déclin de la compétitivité, d'une faible rentabilité et d'un manque de modernisation. Ce contexte rend la transition énergétique particulièrement ardue dans ce secteur. Dans le même temps, la situation de la flotte et le contexte politique actuel offrent à l'UE et aux États membres une occasion unique de réfléchir à l'avenir de la flotte de pêche de l'UE et à la transition énergétique de l'aquaculture.

Il est essentiel de renforcer les infrastructures énergétiques et les systèmes d'approvisionnement pour permettre le recours à des carburants propres dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Actuellement, des infrastructures portuaires et énergétiques inadéquates limitent l'utilisation de technologies à faibles émissions. En outre, il est nécessaire de procéder à des essais des technologies et à des mises à niveau afin de garantir que les technologies les plus adéquates pour les différents segments parviennent sur le marché et soient disponibles pour le secteur. Il est possible de développer des synergies avec le transport maritime et d'autres modes de transport par voie d'eau. Toutefois, de par ses particularités, le secteur pourrait nécessiter des adaptations ou des technologies spécifiques. Il est essentiel de réaliser des investissements ciblés dans les infrastructures portuaires, afin de garantir des infrastructures de soutage pour des carburants à faibles émissions de carbone, ainsi que dans les essais de technologies pour des segments spécifiques du secteur de manière à favoriser des opérations modernes à faible incidence. Pour assurer le succès de cette transition, le déploiement devra être coordonné par l'UE, tout en mobilisant des investissements privés et des partenariats public-privé.

Le secteur se heurte encore à d'autres obstacles importants liés à un financement limité, et notamment des contraintes découlant de l'actuel Feampa. La faiblesse des marges bénéficiaires et le vieillissement des navires entravent sa capacité à attirer des investissements privés, ce qui le rend moins attrayant pour les investisseurs. En outre, les coûts élevés qu'entraîne l'adoption de nouvelles technologies représentent des défis supplémentaires pour les pêcheurs et les producteurs aquacoles en ce qui concerne le financement de leur transition vers des pratiques plus durables, en particulier pour les pêcheurs artisanaux. L'ensemble de ces facteurs limitent la capacité du secteur à se moderniser et à adopter des solutions énergétiques plus propres. Le futur CFP recèle un potentiel de financement de la transition énergétique, pour autant que se poursuive une collaboration étroite avec les parties prenantes. Les États membres jouent un rôle essentiel dans ces efforts de transformation, en ce qu'ils prennent en compte les possibilités offertes par les nouveaux plans de partenariat national et régional (PNR) et saisissent les opportunités liées au Fonds européen pour la compétitivité et aux programmes Horizon.

Le soutien de l'UE en faveur de la maturité technologique peut accélérer une transition allant de pair avec la modernisation et le renouvellement de la flotte. En outre, la résolution de problèmes structurels tels que la surcapacité ou l'accès aux possibilités de pêche et l'amélioration des conditions de travail seront des éléments déterminants pour l'avenir du secteur, qui devraient s'inscrire dans le cadre de la PCP et, plus largement, de la feuille de route pour la transition énergétique.

La présidence insiste sur la nécessité de tenir compte de l'hétérogénéité du secteur dans les États membres.

Dans ce contexte, l'objectif visé par la présidence chypriote avec l'organisation de ce débat est de procéder à un échange à haut niveau susceptible de contribuer au processus de réflexion en cours sur la transition énergétique dans ce secteur.

Questions en vue du débat

La présidence chypriote invite les participants à faire part de leurs points de vues sur les questions suivantes:

1. **Évolution de la réglementation et simplification** a) Quelles sont les réformes réglementaires nécessaires pour soutenir la transition énergétique du secteur? b) Comment garantir des conditions de concurrence équitables pour ce secteur de l'UE?
2. **Investissement et financement** a) Comment financer efficacement la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture compte tenu de l'impact respectif des investissements publics et des investissements privés? b) Quel type d'initiatives peut garantir une expansion technologique au niveau de l'UE, l'approvisionnement requis en énergie de substitution ainsi que des ports et des infrastructures appropriés permettant la transition énergétique dans ce secteur? c) Où et comment cibler le financement en tenant compte de la maturité technologique, et en particulier de la disponibilité des technologies prêtes pour une application pratique dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, et où se situent les besoins supplémentaires en matière de recherche et développement?
3. **Futurs modèles économiques** a) Quels rôles les États membres devraient-ils jouer pour promouvoir un secteur viable et compétitif, assurer la résilience, la durabilité et la neutralité carbone du secteur à l'horizon 2050? b) Comment la coopération régionale dans chaque bassin maritime peut-elle contribuer à élaborer des solutions pratiques pour le secteur de la pêche? c) Comment les États membres peuvent-ils soutenir l'hétérogénéité des différents secteurs de la pêche et de l'aquaculture et les besoins des différents segments de la flotte?